



favia

fondation de prévoyance en faveur des membres de l'ordre des avocats de Genève et de leur personnel

**Favia, Fondation de prévoyance
en faveur des membres
de l'ordre des avocats de Genève
et de leur personnel**

**INFO FAVIA 2010
No 2**

RAPPORT DE GESTION SUR L'ANNEE 2009

Téléphone : 022 709 28 30 – e-mail : v.bucher@lombardodier.com

Activités et actualité de la prévoyance

Suite à la chute des marchés boursiers de 2008, les investisseurs se partageaient entre les pessimistes qui craignaient une crise s'installant de manière durable et ceux qui espéraient que les plans de relance mis en place par l'ensemble des gouvernements de la planète porteraient à terme leurs fruits. Après un premier trimestre 2009 dans la ligne de la fin de l'année 2008, les trimestres suivants ont été beaucoup plus favorables et l'année 2009 se termine sur une note très positive qui a permis à FAVIA d'obtenir un rendement de +9.3%.

Grâce à cette embellie boursière, la situation de FAVIA s'est améliorée de manière sensible ce qui, conjugué à une renégociation du contrat d'assurance des risques décès et invalidité générant une baisse de prime d'environ 800'000 francs par année, a permis au Conseil de fondation d'abandonner une partie des mesures d'assainissement mises en place. Ainsi depuis le début de cette année, l'entier de la cotisation d'épargne est à nouveau affecté à la constitution du capital de vieillesse des assurés. En 2009, le degré de couverture a progressé de 85.8% à 93.2%, soit une amélioration de 7.4%. Le Conseil de fondation continue de suivre attentivement l'évolution de la situation.

D'un point de vue de la prévoyance en générale, ce début d'année a été marqué par le rejet massif de la votation sur la baisse du taux de conversion utilisé dans le cadre de la prévoyance minimale LPP. Selon les analyses effectuées, le peuple a surtout voulu montrer sa défiance envers les assureurs et l'opacité de leurs comptes. Nos ministres doivent maintenant reprendre le sujet pour déterminer comment financer le 2^{ème} pilier qui doit faire face à un vieillissement constant des assurés et, par conséquent, à une durée de paiement des rentes plus longue.

Les organes de la Fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation. Il est composé de huit membres (quatre représentants les employeurs et quatre élus par les assurés/le Jeune Barreau).

Représentants employeurs <i>nommés par le Conseil de l'Ordre</i>	Représentants assurés <i>nommés par le Jeune Barreau ou les employés administratifs des Etudes</i>
Me Luc Hafner (Président)	Me Sayeh Hunziker (Jeune Barreau)
Me Afshin Salamian	M. Jérôme Papinot (Employé administratif)
Me Pietro Sansonetti	A repourvoir (Jeune Barreau)
Me Anne Troillet-Maxwell	A repourvoir (Employé administratif)

Gérant administratif : Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Genève¹
M. Vincent Bucher (022 709 28 30)
Mme Ulda Francioso (022 709 24 19)

Gérants de fortune :
Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Genève
Bank Vontobel AG, Zurich
La Compagnie Benjamin de Rothschild, Genève

Expert en prévoyance professionnelle : Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Genève¹

Organe de contrôle : Ernst & Young SA, Genève

La représentation des assurés au Conseil de fondation est toujours incomplète, deux postes restant à repourvoir. Un poste doit être occupé par un avocat assuré salarié, l'autre poste devrait être repourvu par un assuré employé administratif d'une Etude affiliée à FAVIA. Toute personne intéressée, assuré avocat salarié ou employé administratif, peut faire acte de candidature en adressant une simple lettre d'intention au Président ou au gérant administratif, qui se tiennent à leur entière disposition pour de plus amples informations.

¹ Dès le 1^{er} juillet 2010, tant le gérant administratif que l'expert en prévoyance seront confiés à Actuaire & Associés SA, société issue du spin-off de l'activité d'Actuariat de Lombard Odier Darier Hentsch & Cie.

Les principaux chiffres

	31.12.2009 (mios de CHF)	31.12.2008 (mios de CHF)
Degré de couverture	93.2%	85.8%
Somme du bilan	126.39	114.17
Liquidités et placements monétaires	42.76	7.97
Obligations	27.60	50.03
Actions	19.91	28.84
Immobilier	5.33	6.32
Placements alternatifs	29.85	19.68
Divers	0.61	0.56
Compte de régularisation actif	0.33	0.77
Capitaux des assurés actifs	105.32	112.40
Capitaux des rentiers	25.82	15.83
Provisions techniques	2.38	1.90
Réserves de fluctuation de valeur(*)	0.00	0.00
Réserve de fluctuation de valeur en % des placements	0.0%	0.0%
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur	20.0%	20.0%
Découvert	-9.06	-18.45
Résultat net des placements	10.07	-24.60
Nombre d'assurés actifs	679	649
Nombre de bénéficiaires de rentes	54	45

(*) Selon les règles comptables (RPC26), les fonds libres ne peuvent être alimentés tant que l'objectif de réserve de fluctuation de valeur n'est pas atteint.

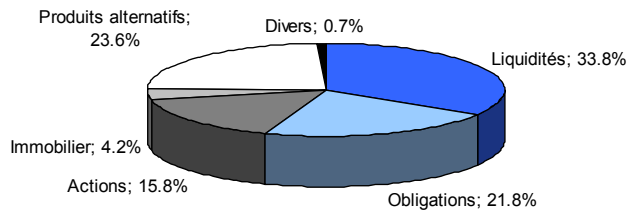
Commentaires sur la gestion du portefeuille

Alors que les investisseurs craignaient une nouvelle Grande Dépression après les pertes importantes encourues en 2008, ils ont finalement été positivement surpris par la précocité de la reprise économique. L'effondrement de l'économie mondiale a pu être évité par le biais d'une nationalisation partielle du secteur financier, les divers plans de relance entrepris par les principaux états ont déployé leurs effets et des premiers signes encourageants de stabilisation du marché immobilier américain ont été perceptibles depuis le deuxième trimestre 2009. Tous ces éléments ont contribué à un scénario progressivement plus optimiste. Ainsi, après avoir touché leur point bas à mi-mars 2009, les actions n'ont eu cesse de se reprendre pour finalement clôturer l'année en progression de plus de 20%, soit un bilan largement positif. L'année 2009 a également été faste pour les matières premières puisque les prix du pétrole ont doublé et l'or a atteint de nouveaux sommets historiques courant décembre avant de s'affaïsser légèrement en fin d'année. Les métaux industriels ont également fortement rebondi.

De leur côté, les obligations ont relativement bien tenu et les craintes de remontée des taux d'intérêt sur fond de reprise économique et d'attentes d'inflation ne se sont pas matérialisées. Du point de vue des devises, l'année 2009 se termine à des niveaux quasi-inchangés pour les principales d'entre elles par rapport au Franc suisse, cette situation masque une volatilité encore importante en cours d'année.

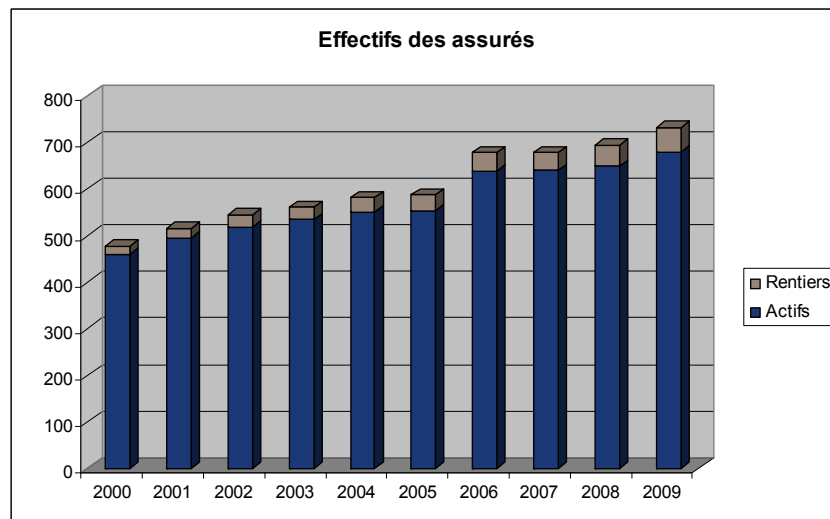
Dans ce contexte, la performance de la Fondation s'est élevée à +9.3%.

Répartition par classe d'actifs au 31.12.2009



La forte mais temporaire proportion de liquidités résulte de la décision du Conseil de fondation de répartir la gestion de fortune auprès de plusieurs partenaires dès début 2010.

Effectifs



L'effectif affilié à FAVIA poursuit sa croissance, en raison d'affiliations de 7 nouvelles études compensant largement les désaffiliations de 2 indépendants et une étude avec un seul assuré entre fin 2008 et fin 2009. Pour ces désaffiliations, en application du règlement sur la liquidation partielle approuvé par le service de surveillance, le Conseil a décidé d'appliquer une retenue sur les prestations de sortie proportionnelle au taux de découvert (14.2% au 31.12.2008 et 6.8% au 31.12.2009), ceci par souci d'équité envers les assurés restants.

Conclusion

L'année 2009 a permis de récupérer une partie des pertes subies suite à l'importante chute boursière de l'année précédente. Nous sommes également heureux de constater que l'effectif des assurés actifs a progressé de 4.6% montrant ainsi l'intérêt des Etudes à offrir une prévoyance optimale à leurs employés. Parallèlement, l'effectif des rentiers a augmenté de 20% (passant de 45 à 54 bénéficiaires de prestations). Le rapport démographique reste très favorable puisque FAVIA compte plus de douze assurés actifs pour un seul bénéficiaire de rentes.

Nous vous prions de croire, chers(chères) Assuré(e)s, à nos salutations distinguées.

Le Conseil de fondation

Me Luc Hafner

M. Jérôme Papinot